



L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

(Entre utopie et big business)

Par David MASSE, chercheur à l'ESCP Europe et à l'École Polytechnique.

David MASSE nous propose une approche business et globale de l'économie collaborative et emprunte à Sylvain BUREAU, ESCP Europe, une définition de l'économie collaborative qui est « *une nouvelle organisation du travail, des plateformes en ligne et des lieux partagés* ».

I. Un sujet d'actualité :

- ✓ Des livres à succès sur l'économie collaborative : ***The Mesh*** (Économie du partage), ***What's mine is yours*** (Économie collaborative), ***Sauver le monde*** (Peer to peer) ;
- ✓ Des réflexions dans les médias : ***The sharing Economy*** (The Economist), ***Strangers crashed my car, ate my food and wore my pants***, Share Economy (Time) ;
- ✓ Une menace de destruction créatrice ? : « ***Le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais apparaît à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à le ruiner*** » Joseph Schumpeter.
- ✓ ***Le rapport de Pascal Terrasse sur le développement de l'économie collaborative*** (février 2016) : 19 propositions pour encadrer et développer l'économie collaborative.

II. Le marché français de l'économie collaborative :

- 3,5 milliards d'€, chiffre qui devrait être multiplié par trois en 2018
- 276 plateformes collaboratives, dont 70% sont françaises
- 89% de la population française interrogée déclare s'être adonné au moins une fois à une pratique de consommation collaborative.

III. Quatre secteurs concernés

- **La production collaborative** : **Hackerspace** (are community-operated physical places, where people share their interest in tinkering with technology, meet and work on their projects, and learn from each other.) ; **Fablab** (Lieu numérique au service de l'innovation), **Techshop** (Build your dreams here : atelier collaboratif de fabrication);
- **La finance collaborative** : des particuliers financent des projets et court-circuitent les banques : **Kickstarters** (entreprise américaine de financement participatif), **Ulule** (1er site de financement participatif européen), **wecan.fund** (plateforme qui aide les PME à se financer et permet à tout le monde de prêter et recevoir des intérêts).
- **L'éducation collaborative** : **Wikipédia**, **Coursera** (cours gratuits en ligne).
- **La consommation collaborative** : une grande variété de pratiques dans des secteurs divers : dons, prêts, troc, locations, ventes, reventes... Dans le secteur de l'hébergement : **Couchsurfing**, **Guest to Guest**, **Airbnb**, **PAP**... Dans le secteur de la restauration : **Disco-soupe**, **Leftoverswap**, **La belle assiette**, **Cookening**, **La Ruche qui dit oui** (choix des circuits courts : les producteurs travaillent à moins de 250 km de la Ruche), **Péligourmet** (propose à sa communauté de dénicher des produits locaux et de les partager ensuite dans les grandes villes)...

IV. Et pourtant rien de nouveau !

Ces pratiques ne sont pas nouvelles. C'est l'influence du numérique qui prime : smartphones et géolocalisation permettent de démultiplier ces pratiques.

V. Un flou empirique et conceptuel

L'économie collaborative donne le sentiment d'un grand fourre-tout qui voit se côtoyer des jeunes pousses du web aux dents longues, des entreprises qui valent des millions en bourse et des néo babas aux ambitions surdimensionnées.

VI. Quatre courants de pensées repérables :

- **une économie de la fonctionnalité** : l'économie collaborative est une économie de services ; passage de la propriété à l'usage ;
- **une gouvernance décentralisée** : partage favorisant la création collective ;
- **une économie du don** : importance du lien social ;
- **un courant libertaire de contre-culture américaine** : lutter contre les rentes et la régulation des grandes entreprises bureaucratiques (type UBER).

Un cadre d'analyse : l'inexorable marche vers la destruction créatrice ? Ou des opportunités pour les grandes entreprises.

Consulter le document de David Massé présenté au congrès

[Massé](#)